



Mon mari veut divorcer sans m'en parler

Par **coraline9**, le **30/10/2015** à **14:07**

Bonjour,

Mon mari consulte le notaire (évaluation du patrimoine) et un avocat sans m'en informer.

Notre maison familiale est à lui mais nous avons plusieurs biens immobiliers en communs.

Peut-il me demander de partir sachant que je n'ai aucun revenu ni emploi ? Et peut-il agir seul ? Je ne veux pas divorcer.

Merci pour vos réponses.

Par **cocotte1003**, le **30/10/2015** à **19:39**

Bonjour, vous pouvez rester au domicile conjugal tant que le juge n'en a pas décidé autrement. Vous pouvez refuser de divorce mais après deux ans de séparation, votre mari obtiendra le divorce avec ou sans votre consentement. Le fait que vous n'avez ni revenu, ni emploi ne changera rien au divorce. Vous pouvez demander une prestation compensatoire si votre mari a des revenus et que vous êtes mariés depuis plusieurs années. Allez voir un avocat et mettez de côté tous les documents, comme factures... qui vous seront utiles lors du divorce, cordialement